

Détails des cours de la série

« La lumière de la foi »

1. **La lumière de la foi : Cours n°1** : brève biographie de Cheikh Al Fawzan – Biographie de l'imam Ibn Qoudama al Maqdissi – Explication de « Au nom d'Allah (*Bissmillah*), La Louange est à Allah (*Al hamdoulillah*). »
2. **La lumière de la foi : Cours n°2** : Explication de « Le loué en toute langue, L'adoré en tous lieux. Aucun endroit n'échappe à Sa science. Faire un acte ne L'empêche pas d'en faire un autre. Il est Le plus immense qui n'a pas de semblable ni d'égal, Il est exempt d'épouse et d'enfants. »
3. **La lumière de la foi : Cours n°3** : Explication de « Son jugement est appliqué sur l'ensemble de Ses serviteurs. Les raisons ne peuvent lui trouver de semblable après réflexion, ni les cœurs ne peuvent l'imaginer. *"Rien ne lui ressemble et c'est Lui qui entend tout et voit tout"*. [Les noms et attributs d'Allah] Il a les noms les plus beaux et les attributs les plus sublimes. « *Le Tout Miséricordieux S'est établi "istawâ", sur le Trône. À Lui appartient ce qui est dans les cieux, sur la terre, ce qui est entre eux et ce qui est sous le sol. Et si tu élèves la voix, Il connaît certes les secrets, même les plus cachés* » [Sourate Taha, verset 4 à 7]. Il est Savant de toutes choses et Il a soumis toutes créatures par Sa Force et Son commandement ».
4. **La lumière de la foi : Cours n°4** : Explication de « Sa Miséricorde et Sa science englobe toute chose. « *Il sait ce qu'il y a devant eux et ce qu'il y a derrière eux, alors qu'eux-mêmes ne le cernent pas de leur science* » [Sourate Taha, verset 110]. Il est doté des attributs qu'Il s'est Lui-même donnés dans Son Livre immense et dans les paroles de Son saint Envoyé. Tout ce qui est rapporté comme attributs du Miséricordieux, dans le Coran et les paroles authentiques du Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah), il est obligatoire d'y croire, de l'accepter avec soumission et délaisser tout refus. »
5. **La lumière de la foi : Cours n°5** : Explication de « Tout ce qui est rapporté comme attributs du Miséricordieux, dans le Coran et les paroles authentiques du Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah), il est obligatoire d'y croire, de l'accepter avec soumission et de délaisser tout refus, interprétation et ressemblance. Si problématique il y a, le terme doit être accepté sans s'atteler sur le sens. Ceci en suivant la voie de ceux qui sont ancrés dans la science, ceux dont Allah a fait l'éloge dans Son livre manifeste lorsqu'Il dit : « *Et ceux qui sont enracinés dans la science disent : Nous y croyons, tout provient de notre Seigneur* » [Sourate La famille d'Imran, verset 7]. »
6. **La lumière de la foi : Cours n°6** : Explication des deux types authentiques d'interprétations – Explication du type erroné d'interprétation.

7. **La lumière de la foi : Cours n°7** : Explication du type erroné d'interprétation – Explication de « Il a dit en réprimandant ceux qui interprètent (faussement) les versets ambigus : "*Les gens, donc, qui ont au cœur une inclination vers l'égarement, mettent l'accent sur les versets à équivoque cherchant la dissension en essayant de leur trouver une interprétation, alors que nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah*" [Sourate La famille d'Imran, verset 7]. Il – exalté soit-il – considère la recherche de l'interprétation (fausse) comme un signe d'égarement et l'a comparé à la recherche de la discorde. »
8. **La lumière de la foi : Cours n°8** : Explication de « Puis Il a mis un obstacle devant leur espérance et a mis un terme à leur but par Sa parole : "*nul n'en connaît l'interprétation, à part Allah*" [Sourate La famille d'Imran, verset 7] ». L'imam Abou 'Abdillah Ahmad Ibn Hanbal – Qu'Allah lui fasse miséricorde- a dit : " Concernant la parole du Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah)" Allah descend au ciel le plus bas", " Allah sera vu le jour du jugement " et autres hadiths semblables ; Nous y croyons, nous les considérons comme vrais sans demander le comment et sans donner de sens (c'est-à-dire erroné). »
9. **La lumière de la foi : Cours n°9** : Explication de « Nous ne rejetons rien de ces hadiths, nous savons que ce qui provient du Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) est vérité, nous ne répondons pas au Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah). Nous n'attribuons pas à Allah plus qu'Il ne s'est attribué à Lui-même, sans limite ni objectif "*Rien ne lui ressemble et c'est Lui qui entend tout et voit tout*" [Sourate La consultation, verset 11]. Nous disons comme Il a dit, nous lui attribuons ce qu'Il s'est lui-même attribué sans ajout. Les descriptions ne l'atteignent pas. Nous croyons à la totalité du Coran, ce qui en est clair et ambigu. »
10. **La lumière de la foi : Cours n°10** : Explication de « Nous n'enlevons pas à Allah un attribut Lui appartenant [sous la pression] d'énormités qui nous sont attribuées. Nous ne dépassons pas ce qui est rapporté dans le Coran et le hadith. Nous ne connaissons pas le comment [des attributs] et nous considérons vrais, les propos du Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) et le contenu du Coran. L'imam Abou 'Abdillah Mouhammad Ibn Idriss Achaafi'i -Qu'Allah lui fasse miséricorde - a dit : "Je crois à Allah et en ce qui provient d'Allah comme l'a voulu Allah et je crois en l'envoyé d'Allah et ce qui provient de l'envoyé d'Allah comme l'a voulu l'envoyé d'Allah". C'est cette voie qu'ont empruntée les *Salafs* et les imams des *Khalafs* -Qu'Allah leur fasse miséricorde-. Ils sont tous d'accord sur le fait d'accepter, de rapporter et d'attester les attributs présents dans le livre d'Allah et la Sounna de Son envoyé sans s'exposer à quelconque interprétation. Il nous a été ordonné de suivre leurs traces [c'est-à-dire des *salafs*] et de nous guider selon leurs repères. Nous avons été mis en garde contre les innovations et avons été informés qu'elles sont égarements ».
11. **La lumière de la foi cours : n°11** : Explication de « Le Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) a dit : "*Suivez ma Sounna ainsi que la Sounna des califes bien guidés, mordez-la à pleines dents. Et prenez garde aux choses*

innovées, car toutes choses innovées sont innovation et toute innovation est égarement". Et Abdoullah ibn Mass'oud -Qu'Allah l'agrée- a dit : " Suivez et n'innovez pas cela vous suffit". Et 'Omar Ibn Abdel 'Aziz -Qu'Allah l'agrée- a dit une parole dont le sens est : " Arrête-toi là où le peuple [Les salafs] s'est arrêté, car ils se sont arrêtés avec science et se sont abstenus grâce à un regard perçant. Ils étaient le plus à même à le découvrir [c'est-à-dire ce sur quoi ils se sont abstenus] et ils seraient les plus motivés s'il comportait un mérite [c'est-à-dire ce sur quoi ils se sont abstenus].

12. **La lumière de la foi : cours n°12 :** Explication de « *Et si vous dites : mais des choses nouvelles sont apparues après eux. [La réponse est :] N'ont innové que ceux qui ne les ont pas suivis et se sont détournés de leur Sounna. Ils [Les salafs] ont pourtant expliqué et parlé de façon suffisante. Certains ont manqué à leur égard et se sont éloignés. D'autres ont dépassé les limites et ont abusé. Et ils [Les salafs] se positionnent entre les deux [l'abus et le manquement] sur une voie droite "*. L'imam Abou 'Amr Al Awzaa'i - Qu'Allah lui fasse miséricorde a dit : " Suis les traces des pieux prédécesseurs même si les gens te rejettent, et prends garde aux avis des hommes même s'ils te l'embellissent par leurs paroles" »
13. **La lumière de la foi cours : n°13 :** Explication de « La parole de l'imam Al Adrami sur ce sujet : l'imam Mohamed ibn 'Abd Arrahman Al Hadrami a dit à un homme qui prononçait une innovation et appelait les gens à celle-ci : " *Est-ce que le Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) , Abou Bakr, 'Omar, 'Outhmane et 'Ali en avaient connaissance ou non ? L'homme a répondu : Non ils n'en avaient pas connaissance. Il [Al imam Al Adrami] a dit : Une chose qu'ils ne connaissaient pas, toi, la connaîtrais-tu ?! L'homme a dit : Ils la connaissaient. Il [Al imam Al Hadrami] a dit : Ce sont-ils contentés de ne pas en parler et de ne pas y appeler les gens ou ne se sont-ils pas contentés ? L'homme a répondu : Ils se sont contentés. Il [Al imam Al Adrami] a dit : Une chose qui a suffi au Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) et à ses successeurs ne te suffit pas ? L'homme s'est tu. Le gouverneur qui était présent a dit : « Malheur à celui qui ne se contente pas de ce qu'il se sont contentés » Ainsi, que soit dans l'insuffisance celui qui ne se contente pas de ce qui a suffi au Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah), à ses compagnons, à ceux qui les ont suivis dans le bien, aux imams par la suite, aux savants érudits, dans la lecture des versets et des hadiths en rapport avec les attributs [d'Allah]. »*
14. **La lumière de la foi cours : n°14 :** Explication de « Ce qui est rapporté comme versets des attributs [d'Allah], la parole d'Allah : " *(Seule) subsistera La Face (Wajh) de ton Seigneur"* [Sourate Arrahman, verset 27], " *Au contraire, Ses deux mains sont largement ouvertes "* [Sourate La Table servie, verset 64]. »
15. **La lumière de la foi cours : n°15 :** Explication de « La parole d'Allah en parlant de Jésus (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah): « *Tu sais ce qu'il y a en moi et je ne sais pas ce qu'il y a en Toi »* [Sourate La Table servie, verset 116], « *Et ton Seigneur viendra »* [Sourate L'aube, verset 22], la parole d'Allah : « *Qu'attendent-ils sinon qu'Allah leur vienne à l'ombre des nuées"* [Sourate La Vache, verset 210], « *Allah est satisfait d'eux et eux sont satisfait*

d'eux » [Sourate La Table Servie, verset 119], « *Il les aime et eux l'aiment* » [Sourate La Table Servie, verset 54], « *Allah est en colère contre eux* » [Sourate La discussion, verset 14], « *Ils ont suivi ce qui provoque le courroux d'Allah* » [Sourate Mouhammad, verset 28], « *Allah a détesté leur départ* » [Sourate Le repentir, verset 46]. »

16. **La lumière de la foi cours : n°16** : Explication de « Et dans la Sounna, la parole du Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) : « *Notre Seigneur descend chaque nuit au ciel le plus bas* », « *Ton Seigneur s'étonne d'un jeune qui n'est pas attiré...* » »
17. **La lumière de la foi cours : n°17** : Explication de « la parole du Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) : « *Allah rit à deux hommes dont l'un a tué l'autre puis ils entrent [tous deux] au paradis* ». Ceci et [les hadiths] similaires ont une chaîne de transmission authentique et les rapporteurs sont justes. Nous y croyons sans les rejeter ni les nier, sans les interpréter dans ce qui contredit leur sens apparent et sans les faire ressembler aux attributs des créatures. »
18. **La lumière de la foi cours n°18** : Explication de « Nous savons qu'Allah n'a pas de semblables et de ressemblants : « *Rien ne lui ressemble et c'est Lui qui entend tout et voit tout* » [Sourate La Consultation, verset 11]. Tout ce qui est imaginé par les raisons et apparaît dans l'esprit, Allah en est différent. Allah a dit : « *Le Tout Miséricordieux S'est élevé au dessus "istawâ", du Trône.* » [Sourate Taha, verset 5]. »
19. **La lumière de la foi cours : n°19** : Explication de « Et Il a dit : " Etes-vous à l'abri de celui qui est au ciel " [Sourate La royauté, verset 16]. Le prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) a dit : " Notre Seigneur qui est au ciel que Son nom soit purifié " [Rapporté par Abou Daoud, Hadith jugé faible par Al Albani] »
20. **La lumière de la foi cours : n°20** : Explication de « et il (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) a dit à la jeune esclave : " Où est Allah ? Elle répondit : Au ciel. Il (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) a dit : Affranchis-la, car elle est croyante " [Rapporté par Malik Ibn Anas, Mouslim et bien d'autres parmi les imams]. Et il (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) a dit à Houssayne : " Combien de dieux adores-tu ? Il a dit : sept, six sur terre et un au ciel. Il (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) a dit : auquel consacres-tu tes ambitions et craintes ? Il a dit : À celui qui est au ciel. Il (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) a dit : délaisse-les six et adore celui qui est au ciel et je t'enseignerais deux paroles. Il [Houssayne] s'est converti et le prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) lui a enseigné de dire : " Ô Allah ! Inspire-moi la guidée et préserve-moi du mal de ma personne" [Rapporté par Attirmidhi, Hadith jugé faible par Al Albani]. »
21. **La lumière de la foi cours : n°21** : Explication de « Et ce qui a été rapporté comme signes du Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) et de ses compagnons, dans les livres précédents, qu'ils se prosterneront sur terre et prétendront que leur Dieu est au-dessus des cieus. Abou Daoud rapporte

dans son recueil de hadiths que le Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) a dit : « Entre un ciel et un autre, il y a la distance de tant et tant »... jusqu'à avoir dit : « Et au-dessus de ceci le trône et Allah est au-dessus de ceci. » [Hadith jugé faible par Al Albani]. Ceci [C'est-à-dire les textes cités] ainsi que les choses similaires font l'objet du consensus des pieux prédécesseurs - Qu'Allah leur fasse miséricorde - dans leur transmission et leur acceptation, personne ne les a rejetés, ni interprétés, ni comparés, ni n'en ont fait une ressemblance [à Allah].»

- 22. La lumière de la foi cours : n°22 :** Explication de « Il a été demandé à l'imam Malik Ibn Anas : « *Le Tout Miséricordieux S'est établi « 'istawâ », sur le Trône », comment est-il établi ? Il a répondu : « L'établissement n'est pas inconnu, le comment est inconcevable, d'y croire est obligatoire, d'en poser la question [c'est-à-dire sur le comment] est une innovation ». Puis il a ordonné que l'homme soit expulsé de son assise. »*
- 23. La lumière de la foi cours : n°23 :** Explication de « Chapitre de l'attestation de l'attribut de la parole. Parmi les attributs d'Allah c'est qu'il est doté de la parole depuis toujours. Il fait entendre Sa parole à qui il veut parmi Ses créatures. A entendu Sa parole, Moussa (sur lui la paix d'Allah) sans intermédiaire ainsi que Jibril (sur lui la paix d'Allah).»
- 24. La lumière de la foi cours : n°24 :** Explication de « Allah parlera aux croyants dans l'au-delà et eux lui parleront. Comme Il leur donnera la permission de Lui rendre visite. Allah a dit : « *Allah a parlé à Moïse de vive voix »* [Sourate Les femmes, verset 164] et Allah a dit : « *O Moïse, Je t'ai choisi parmi tous les hommes, par Mes messages et Ma parole...* » [Sourate Al A'raf, verset 144] et Allah a dit : « *Parmi ces messagers, Nous avons favorisé certains par rapport à d'autres. Il en est à qui Allah a parlé...* » [Sourate La vache, verset 253] et Allah a dit : « *Il n'a pas été donné à un mortel qu'Allah lui parle autrement que par la révélation ou de derrière un voile...* » [Sourate La concertation, verset 51] et Allah a dit : « *Puis lorsqu'il y arriva, il fut interpellé : "Moïse, Je suis ton Seigneur ! » »* [Sourate Taha, verset 11-12] et Allah a dit : « *Certes, c'est Moi Allah : point de divinité que Moi. Adore-Moi donc »* [Sourate Taha, verset 14]. Il est inadmissible que cela soit dit par quelqu'un d'autre qu'Allah.
- 25. La lumière de la foi : cours n°25 :** Explication de « Abdoullah Ibn Mas'oud (qu'Allah l'agrée) a dit : « Lorsque Allah parle en terme de révélation, Sa voix est entendue par les habitants du ciel ». Cela est également rapporté d'après le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui). Abdoullah Ibn Ounays rapporte que le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Les créatures seront rassemblées au jour de la résurrection pieds nus et corps entièrement dénudées, puis Il leur proclamera d'une voix qui sera entendue par les plus lointains ainsi que par les plus proches : « Je suis le Souverain Absolu, Je suis le Juge suprême » Hadith rapporté par les imams et cité par Al Boukhari. Selon certaine tradition, la nuit où Moïse fut effaré de voir le feu, son Seigneur l'appela : « O Moïse ! » Et Moïse de répondre hâtivement se sentant réconforté par la voix : « Je suis tout à Ta disposition, j'entends ta voix, mais je ne vois pas où

tu es. Où es-tu donc ? » « Je suis, Lui répondit-Il, devant toi et derrière toi, à ta droite et à ta gauche ». Moïse su alors qu'il s'agit d'un attribut qui n'est propre qu'à Allah et dit : « C'est ainsi que Tu es certes, O mon Seigneur. Mais est-ce ta parole que j'entends ou bien celle de Ton Envoyé ? ». « C'est plutôt Ma parole, O Moïse », Lui répondit-Il. Chapitre : Le Coran est la parole d'Allah. Le Coran sublime est la parole d'Allah. Il est le livre d'Allah explicite. »

- 26. La lumière de la foi : cours n°26 :** Explication de « Le Coran est la parole d'Allah. Le Coran sublime est la parole d'Allah. Il est le livre d'Allah explicite, le lien d'attache solide à Allah, le droit chemin d'Allah et la révélation émanant du Seigneur des univers. Que l'Esprit fidèle est descendu déposer en le cœur du maître des Messagers, en langue arabe manifeste, révélé incréé. Il émane d'Allah et c'est vers Lui qu'il retournera. Il est constitué de sourates claires, de versets explicites, de lettres et de mots.»
- 27. La lumière de la foi : cours n°27 :** Explication de « Il est constitué de sourates claires, de versets explicites, de lettres et de mots. Quiconque le récite correctement aura dix bonnes actions à son actif pour chaque lettre. Il a un début et une fin, des sections et des parties, il est récité par les langues, conservé dans la mémoire, entendu par les oreilles, écrit dans les recueils officiels. Il contient des [versets] univoques et d'autres ambigus, des versets abrogés et abrogeant, des versets traitant de cas spécifiques et d'autres de portée générale, de versets qui ordonnent et d'autres qui interdisent. *« Le faux ne l'atteint [d'aucune part], ni par-devant, ni par-derrrière : c'est une révélation émanant d'un Sage, digne de louanges. »* [Sourate Les versets détaillés, verset 42]. *« Dis : Même si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Coran, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres. »* [Sourate Le voyage nocturne, verset 88].»
- 28. La lumière de la foi : cours n°28 :** Explication de « C'est ce livre en arabe au sujet duquel : *« Ceux qui avaient mécru dirent : Jamais nous ne croirons à ce Coran.... »* [Sourate Sabaa, verset 31]. Quelqu'un d'autre en a dit : " *Ce n'est la que la parole d'un humain* » [Sourate Le revêtu d'un manteau, verset 25] et Allah lui répliqua : " *Je vais le brûler dans le Feu intense* » [Sourate Le revêtu d'un manteau, verset 26]. D'autres encore disant qu'il s'agissait d'une poésie, Allah leur répliqua : *« Nous ne lui [à Mouhammad] avons pas enseigné la poésie, cela ne lui convient pas non plus. Ceci n'est qu'un rappel et une lecture [Coran] claire. »* [Sourate Le Ya-sin, verset 69]. Ainsi donc, Allah a infirmé qu'il s'agit de poésie et affirmé qu'il s'agit de Coran, aucun être sensé ne doit éprouver la moindre incertitude que le Coran est bien ce Livre en langue arabe qui est formé de lettres, de mots et de versets. Car sinon personne n'aurait prétendu que c'était de la poésie. . Allah a dit : *« Si vous avez un doute sur ce que Nous avons révélé à Notre Serviteur, tachez donc de produire une sourate semblable et appelez vos témoins (les idoles) que vous adorez en dehors d'Allah, si vous êtes véridiques. »* [Sourate La Vache, verset 23]. Or, il est inadmissible de les défier de produire ce qui est pareil à une chose dont

on ignore ce que c'est et qui soit insaisissable par la raison. Allah a dit : « *Et quand leur sont récités Nos versets en toute clarté, ceux qui n'espèrent pas notre rencontre disent : Apporte un Coran autre que celui-ci ou bien change-le. Dis : Il ne m'appartient pas de le changer de mon propre chef. Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé. Je crains, si je désobéis à mon Seigneur, le châtement d'un jour terrible.* » [Sourate Jonas, verset 15]. »

29. **La lumière de la foi : cours n°29 :** Explication de « Allah prouve dans ce verset que le Coran est l'ensemble des versets que l'on récite. Allah a dit : « *Il consiste plutôt en des versets évidents (préservés) dans les poitrines de ceux à qui le savoir a été donné. Et seuls les injustes renient Nos versets.* » [Sourate L'araignée, verset 49]. Il dit également : " *Et c'est certainement un Coran noble, dans un livre bien gardé.* » [Sourate L'événement, verset 77-78] après avoir juré de cela. Allah a dit : " *Kâf, Hâ, Yâ, 'Ayn, Sâd* " [Sourate Marie, verset 1] et " *Hâ, Mîm. 'Ayn, Sîn, Qâf* " [Sourate La concertation, verset 1] et commence 29 sourates avec des séquences de lettres. Le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : " Quiconque récite le Coran correctement aura une rétribution de dix bonnes actions pour chaque lettre prononcée. Celui qui le récite en commettant des incorrections se verra rétribué d'une bonne action pour chaque lettre prononcée". Hadith authentique]. Le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) dit aussi : " Récitez le Coran avant que ne vienne un temps où des gens le réciteront en soignant à la perfection la prononciation de ses lettres, mais sans parvenir à leurs cœurs. Car ils aspireront à en être récompensés dans la vie immédiate et non pas dans la vie future"[Hadith authentique rapporté par Abou Daoud]. »
30. **La lumière de la foi : cours n°30 :** Explication de « Abou Bakr et Omar – Qu'Allah les agréés- dirent : « Réciter correctement le Coran nous est préférable à en mémoriser quelques mots ». 'Ali –qu'Allah l'agrée- a dit : « Quiconque mécroit en une lettre du Coran y aura mécréu entièrement ». Par ailleurs, les musulmans se sont accordés sur le nombre des sourates, des versets, des mots et des lettres du Coran. Il n'y a aucune divergence entre les musulmans quant au fait que celui qui nie une sourate, un verset, un mot ou une lettre du Coran qui font l'objet de l'accord unanime des musulmans est mécréant. Or, cela même est un argument décisif que le Coran est constitué de lettres. Chapitre de la vision du Seigneur par les fidèles au jour de l'au-delà. Les croyants verront Allah dans l'au-delà de façon oculaire, Lui rendront visite, Lui parleront et Il leur parlera. Allah a dit : « *Ce jour là, il y aura des visages resplendissants, qui regarderont leur Seigneur* » [Sourate La Résurrection, verset 22-23]. Il dit : « *Qu'ils prennent garde ! En vérité ce jour-là un voile les empêchera de voir leur Seigneur* » [Sourate Les Fraudeurs, verset 15]. La privation de voir le Seigneur à cause de Son courroux montre que les fidèles le verront grâce à Son agrément. Sinon, il n'y aurait pas de différence entre les deux cas. Le Prophète (que la prière et le salut d'Allah soient sur lui) a dit : " Vous verrez votre Seigneur comme vous voyez cette lune sans que personne ne sera lésé dans son droit de Le voir ". [Hadith authentique rapporté par Al Boukhari et Mouslim]. Dans ce hadith, la comparaison établit une ressemblance d'une

vision avec une autre et non pas entre les objets respectifs des deux visions. Car Allah n'a ni semblable ni pareil. »

- 31. La lumière de la foi : cours n°31 :** Explication de « Ils Lui rendront visite, Lui parleront et Il leur parlera. Allah a dit : " *Ce jour là, il y aura des visages resplendissants, qui regarderont leur Seigneur* » [Sourate La Résurrection, verset 22-23]. Il dit : « *Qu'ils prennent garde ! En vérité ce jour-là un voile les empêchera de voir leur Seigneur* » [Sourate Les Fraudeurs, verset 15]. La privation de voir le Seigneur à cause de Son courroux montre que les fidèles le verront grâce à Son agrément. Sinon, il n'y aurait pas de différence entre les deux cas. Le Prophète (sur lui la paix et la bénédiction) a dit : « Vous verrez votre Seigneur comme vous voyez cette lune sans que personne ne sera lésé dans son droit de Le voir ». [Hadith authentique rapporté par Al Boukhari et Mouslim]. Dans ce hadith, la comparaison établit une ressemblance d'une vision avec une autre et non pas entre les objets respectifs des deux visions. Car Allah n'a ni semblable ni pareil. »
- 32. La lumière de la foi : cours n°32 :** Explication de « Chapitre du décret et de la prédestination. Et parmi les attributs d'Allah est qu'Il fait toujours ce qu'Il veut, rien n'a lieu sans sa volonté et rien ne sort de son vouloir. Rien au monde ne se passe en dehors de Sa prédestination, ni rien ne se produit que selon ce qu'Il décide. Personne ne peut éviter la production de ce qui lui est prédestiné, ni aller au-delà de ce qui est inscrit dans les tables célestes. Les actes sont accomplis par les hommes selon Sa volonté. S'Il les avait préservé, ils ne Lui auraient pas désobéi. S'Il voulait que tous lui obéissent, certes ils lui obéiraient. »
- 33. La lumière de la foi : cours n°33 :** Explication de « Il a créé les créatures et leurs actes. Il a prédéterminé leurs subsistances et les termes de leurs vies. Il guide qui Il veut par Sa grâce et égare qui Il veut par Sa sagesse. Allah a dit : « *Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais ce sont eux qui devront rendre compte.* » [Sourate Les prophètes, verset 23]. Il dit également : « *Nous avons créé toute chose avec mesure* " [Sourate La Lune, verset 49]. Il dit également : « *et qui a créé toute chose en lui donnant ses justes proportions.* " [Sourate Le discernement, verset 2]. Il dit également : « *Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un livre avant que Nous ne l'ayons créé.* » [Sourate Le fer, verset 22].
- 34. La lumière de la foi : cours n°34 :** Explication de « Il dit également : « *Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée...* » [Sourate Les bestiaux, verset 125]. Ibn Omar (qu'Allah l'agrée) rapporte que l'ange Jibril – Paix sur lui- vint dire au prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) : « Qu'est-ce que la foi ? ». Il a répondu : « C'est de croire en Allah, à Ses anges, à Ses livres, à Ses Messagers, au jour du jugement dernier et à la prédestination qu'elle soit bonne ou mauvaise ». Jibril – Paix sur lui- a dit : « Tu as dit vrai ». [Hadith authentique rapporté par Mouslim]. Le Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) a dit : « Je crois à la prédestination, bonne et mauvaise, douce et amère ". [Hadith rapporté par Addhahabi dans « Syar a'lam

annoubala »]. Et parmi les invocations du prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) qu'il a enseigné à Al Hassan ibn Ali de dire lors du Qunout de la prière du Witr : « ... Et préserve-moi contre le mal de ce que tu as décrété... » [Hadith authentique rapporté par Abou Daoud, Attirmidhi, Ibn Majaa et Annassayi]. »

35. **La lumière de la foi : cours n°35** : Explication de « On ne doit utiliser le décret et la prédestination comme preuves pour négliger les commandements et commettre les interdits. Il nous incombe plutôt de croire et de savoir que c'est Allah qui possède contre nous l'argument de la Révélation des Livres et de l'envoi des Messagers. Allah a dit : « *Afin qu'après la venue des messagers, il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah.* » [Sourate Les femmes, verset 165]. Nous savons qu'Allah n'a adressé de commandement ou d'interdiction qu'à ceux capables de faire et de s'abstenir et qu'Il ne contraint personne à commettre le péché, ni ne pousse aucun à négliger un acte pieux. Allah a dit : « *Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité* » [Sourate La vache, verset 286]. Il dit également : « *Craignez Allah autant que vous pouvez* » [Sourate La grande perte, verset 16]. Il dit aussi : « *Ce jour-là, chaque âme sera rétribuée selon ce qu'elle aura acquis. Ce jour-là, point d'injustice.* » [Sourate Le Pardonneur, verset 17]. Ces versets prouvent que l'homme est rétribué pour ses actes et son acquisition quand ils sont bons et par le châtement quand ils sont mauvais et cela se produit par le décret d'Allah et Sa prédestination. »
36. **La lumière de la foi : cours n°36** : Explication de « Chapitre de la foi. La foi est constituée de paroles, d'actes, de croyance, elle augmente avec la piété et diminue avec le péché. »
37. **La lumière de la foi : cours n°37** : Explication de « Allah a dit : « *Il ne leur a été commandé, cependant que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la prière et d'acquitter la zakat. Et voilà la religion de droiture.* » [Sourate La preuve, verset 5]. Ainsi, l'adoration d'Allah, la sincérité du cœur, d'accomplir la prière et de s'acquitter de la zakat, tout ceci fait partie de la religion. Le Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) a dit : « La foi comprend soixante-dix et quelques branches ; la plus haute étant d'attester qu'Allah est la seule divinité digne d'être adorée et la plus basse est d'enlever un objet gênant de la route ». [Hadith authentique rapporté par Al Boukhari et Mouslim]. La parole et l'acte font tous deux parties également de la foi. Allah a dit : « *... cela accrut leur foi...* » [Sourate La famille d'Imran, verset 17]. Il dit aussi : « *... afin qu'ils ajoutent une foi à leur foi...* » [Sourate La victoire, verset 4]. Le Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) a dit : « Sortira de l'Enfer quiconque a dit : « *Personne ne mérite d'être adoré en dehors d'Allah* » et avait dans son cœur serait ce le poids d'un grain d'orge ou de moutarde ou d'un atome de foi ». [Hadith authentique rapporté par Al Boukhari et Mouslim]. Le Prophète (sur lui la paix et la bénédiction d'Allah) a donc considéré que la foi peut être plus ou moins grande. Chapitre de la croyance en l'invisible. »

Pour ceux qui souhaitent apprendre le texte en arabe, un lien vers le livre audio est disponible dans la rubrique « sujets liés » en dessous.

Votre site :

www.islamhouse.com

L'Islam à la portée de tous !